



JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE !

CONSEILLER TECHNIQUE

Date d'entrée en fonction : Immédiatement

Lieu de travail : Montréal

Horaire de travail : 34,5 heures/semaine

Située à Anjou, l'Association de la construction du Québec est le plus important regroupement multisectoriel à adhésion volontaire de l'industrie de la construction au Québec et agit au quotidien avec près de 17 000 entreprises.

Relevant de la conseillère technique sénior, Services techniques et construction durable, le conseiller technique contribue à la réalisation de divers mandats d'ordre technique, touchant entre autres la formation et la promotion de la construction durable.

RESPONSABILITÉS

- Effectuer des mandats de conception et de diffusion de formation
- Collaborer avec le service de la formation afin de maintenir la fiabilité du contenu des matériels pédagogiques et valider des questions et des réponses d'examens
- Effectuer des recherches préliminaires de contenu pour l'élaboration de formations en salle et de capsules de formation
- Exercer une veille de façon à être au fait des changements périodiques ou des nouveautés pour tout ce qui touche les techniques de construction et la construction durable
- Rédiger et maintenir à jour des fiches techniques sur la science du bâtiment et sur les exigences des codes de construction et des normes applicables
- Offrir aux entrepreneurs un service-conseil technique concernant, entre autres, l'interprétation des codes, des normes et des règlements
- Se tenir informé des nouveautés concernant les différents programmes de subventions offerts pour les constructions/rénovations écologiques « vertes »
- Effectuer divers mandats techniques en appui à la conseillère technique sénior, afin d'atteindre les objectifs généraux de la Direction des services corporatifs.

EXIGENCES

- Diplôme collégial dans un champ d'études relié au bâtiment
- Être membre en règle de l'Ordre des technologues professionnels du Québec et détenir un permis d'exercice en cours
- Maîtrise du français (essentiel)
- Connaissance de l'industrie de la construction
- Posséder un permis de conduire valide et un véhicule pour les déplacements occasionnels requis à l'extérieur (formations, comités, etc.).

HABILETÉS

- Connaissances du Code de construction et de son application
- Connaissances des méthodes de construction et des problématiques les plus souvent rencontrées
- Habilités pour le travail en équipe
- Autonomie
- Facilité à dialoguer.

ATOUTS

- Dessin assisté par ordinateur (Illustrator, Autocad ou autre)
- Diplôme de premier cycle en sciences du bâtiment
- Connaissances de l'écoconstruction.



CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire variera selon les compétences et l'expérience, et ce, conformément à l'échelle prévue pour la classe. De plus, l'ACQ offre un régime d'avantages sociaux des plus concurrentiels, dont sa participation à un régime de retraite simplifié, la possibilité de travailler selon un horaire flexible ou compressé durant l'année et de bénéficier de quatre semaines de vacances par année .

LES PERSONNES INTÉRESSÉES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE À :
ressourceshumaines@prov.acq.org

Visitez la section « Carrières » de notre site WEB à l'adresse suivante : www.acq.org

L'ACQ souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte seulement.

Nous remercions tous les postulants pour leur intérêt à l'égard de ce poste. Toutefois, seuls les candidats retenus seront contactés.

acq.org